



DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC SEPARATIF D'EAUX USÉES

I- DEMANDEUR

Nom : Prénom :
Raison sociale :
N° : Rue :
Code Postal : Commune :
N°SIRET :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Fax : Courriel :

II- ADRESSE DE L'IMMEUBLE A RACCORDER

N° : Bâtiment : Rue :
A défaut, parcelle N° : Section :
Code Postal : Commune :
Date de livraison prévisionnelle du bâtiment :

III- PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE A RACCORDER (si différent du demandeur)

Nom : Prénom :
Raison sociale :
N° : Rue :
Code Postal : Commune :
N°SIRET :
Téléphone fixe : Téléphone portable :
Fax : Courriel :

IV- NATURE DE L'INTERVENTION

- Branchement assainissement pour une maison individuelle
 Branchement assainissement pour un immeuble collectif ; nombre de logements :
Profondeur de l'évacuation de l'immeuble (en mètre) :

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des dispositions précisées au verso du document.

Fait à

Le

Signature

Afin que la proposition technique, élaborée par les services de Gazelec, soit la plus proche possible de votre demande, nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments à communiquer (description du projet, localisation, plans, ...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la direction technique au 03 22 73 31 31 ou par mail à directeur.technique@gazelec.fr

La proposition de Raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre projet afin que nous puissions les prendre en considération.

Les documents suivants sont **obligatoires** à l'instruction du dossier :

- Le présent document **complété et signé par vos soins** ;
- Une photo avec l'emplacement voulu de la boîte de raccordement en limite de propriété ;

Pour les logements neufs :

- Un plan de situation permettant de localiser la parcelle (par exemple le plan cadastral) avec l'identification des limites de la parcelle concernée ;
- Un plan de masse du projet (en précisant l'échelle) avec l'emplacement du coffret en limite de parcelle ;
- Une copie du permis de construire qui vous a été délivré ou copie du permis d'aménager ou de déclaration préalable ;
- Une photographie de l'environnement du projet.

Gazelec établira, à la réception de cette demande validée, une proposition de raccordement à partir des éléments que vous avez renseignés dans ce formulaire.

Le délai de transmission de la proposition de raccordement est de 30 jours.

A la suite du règlement du devis, le raccordement est réalisé dans un délai de 60 jours.

Vous pouvez retourner ce document soit par courrier, soit par mail à l'Accueil GAZELEC :

Courrier : GAZELEC

32, rue du Faubourg de Bretagne
80 200 PERONNE

Mail : accueil@gazelec.fr